

## **Tempête Debby : La Ville de Pincourt fait le point**

Communiqué de presse | 14 août 2024  
Pour diffusion immédiate

Les pluies diluviennes du vendredi 9 août ont affecté le sud du Québec en entier, et donc notre population ainsi que nos propres équipes.

Vers 8 h, vendredi, le 9 août 2024, environ 70 mm de pluie étaient déjà tombés. Les précipitations sont ensuite devenues intermittentes pour cumuler à 90 mm à 16 h 40. À ce moment-là, les réseaux et ouvrages de captage de la Ville tenaient bon et aucun enjeu majeur n'avait été signalé.

Toutefois, vers 17 h 30, l'intensification significative des précipitations, en tout juste deux heures, a cumulé 100 mm de pluie supplémentaire sur le territoire. Au total, environ 190 mm de pluie sont tombés sur Pincourt. Malgré le déploiement de plusieurs mesures préventives, une inondation par refoulement est survenue.

En effet, les autorités municipales surveillaient de près depuis 48 heures les conditions météorologiques et avaient judicieusement prévu la mise en place des mesures pour faire face aux conséquences possibles d'un sinistre. Des pompes à haut débit avaient été placées à certains endroits stratégiques et tous les équipements nécessaires aux pompages d'urgence étaient prêts, disponibles et fonctionnels.

Lorsque le coordonnateur de site de sinistre a déterminé que les conditions se dégradaient rapidement, il a demandé l'activation des mesures d'urgence. Rapidement, le centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) a été ouvert et plusieurs missions ont été mobilisées. Au total, ce sont 308 appels qui ont été gérés par le Service de sécurité incendie de Pincourt et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à lui seul. Cela sans perdre de vue les nombreux appels 3-1-1 qui ont été gérés par le Service des travaux publics. L'état d'urgence local n'a pas été déclaré puisque l'OMSC disposait des ressources et de la capacité pour faire face au sinistre et ses conséquences. Néanmoins des communications étaient bien établies avec le conseil municipal advenant que la situation se dégrade au point où une telle déclaration soit nécessaire.

Le CCMU et les missions ont été démobilisés vers 3 h samedi. « Dans ce contexte, il appert de rappeler que la réponse des autorités municipales était bien coordonnée, adaptée à la nature du sinistre et conforme aux dispositions législatives actuellement en vigueur. », mentionne le coordonnateur adjoint de la sécurité civile, Eric Martel.

Plus de 250 bâtiments et résidences ont été inondés, plusieurs véhicules ont aussi été affectés et deux personnes ont été secourues alors que l'eau entourait leur camionnette. Il n'y a eu aucun blessé, bien que les dommages à l'intérieur de nombreux bâtiments soient importants.

Le rétablissement sera fait par les assureurs et il faudra attendre le dépôt des bilans de ces derniers ou du Bureau d'assurance du Canada pour en prendre connaissance. Heureusement, aucune infrastructure, bâtiment ou ouvrage de la Ville n'a été endommagé à la suite du sinistre.



### **Mesures de rétablissement, indemnisation et aide financière**

En plus des mesures prises par la MRC de Vaudreuil-Soulanges concernant la modification de l'horaire des Écocentres de la région; une collecte spéciale de gros rebuts aura lieu le 21 août prochain à Pincourt, et ce, grâce à la collaboration avec le sous-traitant Matrec.

De plus, les équipes de la Ville ont amorcé hier matin, une collecte interne de matériaux de construction qui ne sont pas acceptés en gros rebuts.

En ce sens, l'Organisation multimunicipale de sécurité civile (OMSC) tient à remercier ses principaux partenaires qui l'ont appuyé et soutenu avant, pendant et après le sinistre, notamment Hydro Météo, l'Ambulance Saint-Jean et le ministère de la Sécurité publique, notamment la direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de l'Estrie/Montérégie.

Si la Ville et ses partenaires mettent en place certaines mesures, il est nécessaire de rappeler que tout propriétaire d'un bâtiment endommagé doit communiquer avec son assureur. Malheureusement, l'arrêté ministériel et les modalités du Programme général d'assistance financière du ministère de la Sécurité publique ne s'applique pas à Pincourt, car l'inondation survenue n'a pas été causée par le débordement d'un cours d'eau.

Pour obtenir plus d'informations, les citoyens peuvent consulter :

- [Que faire après une inondation](#)
- [Aide financière pour propriétaires et locataires lors d'une inondation ou d'un autre sinistre](#)



### **Retour sur la fête annuelle : Journée des pompiers**

On évalue habituellement le niveau de résilience des personnes, organisations et organismes en posant un regard sur leur capacité de faire face aux sinistres et de pouvoir ensuite rebondir malgré les conséquences.

Le 10 août dernier, la Ville de Pincourt a démontré sa résilience par une mobilisation quasi ininterrompue des pompiers du Service de sécurité incendie de Pincourt et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, qui avaient dû, avant la pluie diluvienne, assister leurs confrères de L'Île-Perrot, en raison d'un incendie de bâtiment.

Très peu reposés, plusieurs de ces pompiers.ières ont été mobilisés.es pour assurer la prestation des services d'urgence, alors qu'un nombre restreint s'est affairé à compléter les préparatifs de la Journée des pompiers de Pincourt.

Si venir en aide aux sinistrés est effectivement une priorité, lorsque survient un sinistre; d'assurer la continuité de la prestation des services aux personnes qui ne sont pas sinistrées en est une autre. Plusieurs bénévoles,

dont des employés.es municipaux aussi mobilisés.es la veille, se sont investis.es pour que cet événement ait lieu. De pouvoir célébrer cette fête, s'était en quelque sorte, de souligner la résilience des gens qui ont choisi, pour la majorité, un second emploi pour aider leur collectivité en cas d'urgence. Environ 10 000 citoyens sont aussi venus fêter cette résilience, mais aussi la leur, car plusieurs étaient aussi sinistrés à la suite du passage de Debby.

Que peut-il y avoir de plus beau que de célébrer ensemble notre résilience collective, sachant que la majorité des retombées de l'évènement sont déjà destinées à aider davantage les Pincourtoises et les Pincourtois?

**Pour plus d'information :**

Vicky Sauvé, directrice des communications et des relations avec les citoyens  
514 453-8981, poste 220

[v.sauve@villepincourt.qc.ca](mailto:v.sauve@villepincourt.qc.ca)